

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26059</p>
---	--	---

SEANCE du : 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 mars 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX, de 18h54 à 20h55
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Nathalie MOREAU,	Antoine TRANCHET
Sandra CAILTON, de 18h30 à 20h21 et de 20h26 à 20h55	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Marie-Hélène GUIGNARD	Elina PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Sandra CAILTON, de 20h21 à 20h26	Anne ROUX, de 18h30 à 18h54 - excusée, pouvoir à Emmanuelle MENARD	

Secrétaire de séance : Véronique VILLEMONTAIX, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



Élection de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5.

CONSIDERANT qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres ;

CONSIDERANT que pour une commune de 3 500 habitants et plus, outre le Président, la Commission d'Appel d'Offres est composée de 5 membres titulaires et suppléants du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

CONSIDERANT que conformément à l'article D. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Maire (ou son représentant).

La Commission d'Appel d'Offres est essentiellement appelée à siéger pour :

- L'attribution des marchés issus des procédures formalisées ;
- La déclaration d'infructuosité de certains marchés selon les conditions prévues par le Code des Marchés ;
- L'émission d'un avis préalable pour les avenants aux marchés issus de procédures formalisées, dès que le montant d'augmentation est supérieur à 5 %.

Les modalités qui encadrent le fonctionnement de cette commission sont très strictes et sont encadrées par le Code des Marchés : délais de convocation, quorum, etc.

La Commission d'Appel d'Offres est composée de 5 titulaires et 5 suppléants en plus du Maire ou de son représentant (Bérangère BAZANTAY).

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260331-DG_DEL_2026_059-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2026
 Date de réception préfecture : 31/03/2026

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les élus ci-dessous :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> • Jean-François MOREAU • Yannick CHARRIER • Jean-François MORIN • Pierre BUREAU • Pierre MORIN 	<ul style="list-style-type: none"> • Sandra CAILTON • Philippe BARON • Sylvie FOUILLET • Bruno COTHOUIS • Véronique GONNORD

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROCEDER** à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres au scrutin secret.
- **DE DESIGNER** Madame le Maire ou son représentant Bérangère BAZANTAY, présidente de la Commission d'Appel d'Offres.
- **DE DESIGNER** les membres titulaires et suppléants tels que proposés ci-dessus à la Commission d'Appel d'Offres.

Le Secrétaire de séance,

Véronique VILLEMONTAIX



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260331-DG_DEL_2026_059-DE
Date de télétransmission : 31/03/2026
Date de réception préfecture : 31/03/2026